

USA : le panier de crabes a gagné, pas de poursuites judiciaires pour Hillary Clinton

écrit par Jack | 7 juillet 2016



Après 3 h. 1/2 d'interrogations de [Hillary Clinton](#) par le FBI, le patron du FBI, bien que faisant connaître à la presse les erreurs commises par Hillary Clinton, a déclaré qu'il n'y avait pas matière à poursuites judiciaires...

Autrement dit, le panier de crabes a gagné (c'était cousu de fil blanc de toute façon !). Dans USA Today de ce jour, un ancien avocat, Matthew Whitaker, Directeur général de la Fondation pour la responsabilité et la confiance civique, a émis un avis contraire, par suite d'infraction à la Section 703(f) du Code des É.-U. :

- La personne était en possession légale d'informations relatives à la défense nationale.
- Par suite de profonde négligence, cette personne a permis que ces informations soient extraites de leur place de garde appropriée (ou ont été données à quelqu'un d'autre, ou ont été perdues ou volées).

Ainsi que l'a rappelé Donald Trump, le Général Petraeus a été poursuivi pour une faute bien inférieure... Deux poids, deux

mesures ? Pas qu'en France !